

Un mot maintenant des frais de poste. Il est vrai que la *Gazette* n'a pas eu à s'en occuper depuis janvier 1869, et qu'ils ont été payés en partie par le Conseil Agricole jusqu'au mois de janvier 1870. Mais le Conseil Agricole n'a fait là que continuer l'acte de libéralité de l'ancienne Chambre d'Agriculture qui n'avait eu pouvoir de se dispenser de mettre la *Gazette des Campagnes* sur le même pied que la *Revue Agricole* de M. Periault. Aucune condition ne lui fut alors imposée, et si on l'eût fait, de manière à gêner un tant soit peu sa liberté, elle n'eût rien accepté.

M. le rédacteur de la *Minerve* maintient qu'il a exactement rapporté ce qui s'est passé dans le Conseil Agricole par rapport à la *Gazette*. Nous n'avons pas voulu le croire d'abord, parce que nous jugions trop peu digne la conduite qu'il faisait tenir à Messieurs les membres de ce Conseil. Puisqu'il y tient, nous admettons qu'il dit vrai; mais aussi nous maintenons que nos appréciations sont justes.

Nous dirons enfin que, bien qu'il y ait eu changement dans le personnel de la rédaction de la *Gazette*, la *Minerve* a eu très-grand tort de se ruer sur nous comme elle a fait. D'abord, parce que la *Gazette* donne plus d'agriculture aujourd'hui qu'autrefois; ensuite, parce que son enseignement agricole est absolument le même. Il est très-facile d'en donner les preuves. Si la *Revue* actuelle lui déplaît, le public en sait la raison, et il sait aussi que cette raison ne vaut pas.

CORRESPONDANCE

M. l'Editeur,

Nous venons de lire dans la *Semaine Agricole* du 3 courant, une seconde édition revue et considérablement augmentée d'une partie du rapport du Révd. S. Tassé, sur l'enseignement agricole. Lorsque nous avons critiqué le susdit rapport, nous nous attendions à une violente réplique, et certes, notre attente n'a pas été trompée. Cette fois, M. Tassé a laissé de côté toutes les réticences pour appeler les choses par leur nom. Nous le remercions de grand cœur de sa franchise, tout en nous réservant le droit de relever, non pas certaines aberrations et élucubrations, mais certaines erreurs que le public pourrait accepter de bonne foi, vu qu'elles viennent de la part d'un Supérieur de maison ecclésiastique. Cependant, tout en rétablissant la vérité des faits, nous serons aussi court que possible, afin de ne pas fatiguer vos lecteurs sur une critique qui déjà a été suffisamment motivée.

En commençant, nous allons préciser la situation; après quoi, nous relèverons des dernières assertions dénuées de fondement que l'on vient de lancer.

Dans notre première correspondance, nous avons prouvé :
1o Que le ton général du rapport est complètement hostile aux deux écoles d'agriculture du pays, que le Révd. S. Tassé a fait sa visite moins dans l'intérêt de la vérité que pour satisfaire un certain désir de critiquer tout ce qu'il voyait.

2o Que l'idée de l'introduction d'un petit catéchisme agricole dans les écoles élémentaires n'est pas admissible.

3o Que le passage du rapport qui dit que les élèves, dans nos écoles d'agriculture, n'aiment pas le travail manuel n'est qu'une pure fiction, qu'il n'est appuyé sur aucun fait véritable et que Monsieur le Président du comité en est pour ses frais d'imagination.

4o Que 6 heures de travail par jour étaient tout ce qu'une école d'agriculture bien dirigée pouvait donner à ses élèves.

5o Que le Révd. S. Tassé n'est pas compétent à traiter des matières d'enseignement agricole, et nous nous sommes appuyé, pour cela, sur les paroles mêmes du rapport.

6o Qu'il est impossible, même avec huit heures de travail, de former, en deux ans, dans une école d'agriculture, des hommes sachant bien leur métier.

7o Que la juxtaposition de l'Ecole d'agriculture à l'Ecole littéraire n'a pas pour résultat de dégoûter les élèves-cultivateurs de l'art agricole, mais qu'au contraire, c'est un moyen de le faire estimer davantage. Nous avons même surpris le Révd. Monsieur

déversant le mépris le plus injuste contre cet art le plus noble et le plus respectable.

A toutes ces preuves, qu'a répondu M. le Président? La *Semaine Agricole* nous donne sa bien triste réplique que nous allons commenter.

D'abord M. Tassé avertit le public qu'il ne descendra pas jusqu'à nous; mais, tout en recourant à cette précaution oratoire, il n'hésite pas à nous traiter de masque, d'homme vendu. Voilà certainement une ingénieuse réponse. Néanmoins, il n'est pas à notre connaissance que nous ayons jamais servi de masque à qui que ce soit et que nous nous soyons jamais mis à l'enclenche.

Il nous accuse ensuite d'avoir débité des mensonges, parce que nous avons dit dans notre critique que, lors de la visite du comité, la terre était recouverte de quatre à cinq pouces de neige, tandis qu'il affirme qu'il n'y en avait pas autant. Mais où est donc le mensonge? Il y avait de la neige, voilà qui est admis; maintenant qu'au lieu de quatre pouces, il n'y en eût que 33 pouces, la différence n'est certes pas très-forte. D'ailleurs, il n'en reste pas moins prouvé; qu'on était en hiver, que la terre était gelée à une grande profondeur, que les travaux des champs étaient arrêtés, que le Révd. M. S. Tassé n'a pu voir les élèves au travail, et, par conséquent, qu'il ne pouvait conclure que les élèves des écoles d'agriculture n'aiment pas la pratique agricole.

Dans le cours de sa réplique, le Révd. Monsieur ne cite jamais notre nom sans l'accompagner de ces mots : ou ses propriétaires. Il pense, par là, nous mortifier beaucoup, et si le coup ne porte pas ce n'est pas sa faute, nous lui sommes reconnaissant de sa bonne volonté.

En critiquant le rapport sur l'enseignement agricole, nous n'avons pas voulu nous servir des armes que peut fournir l'injure, celui que nous combattons était revêtu d'un caractère sacré qui commande le respect, puis d'ailleurs, notre thèse n'avait pas besoin de ces pauvres moyens. Que nous ayons prouvé que ce Monsieur est peu compétent à traiter des questions d'enseignement agricole, ce n'est pas une injure; la chose est même assez naturelle puisque ses études ont suivi une autre direction.

Ainsi, nous ne l'avons pas injurié et nous n'en avons pas même eu l'intention. Nous n'avons employé aucune épithète malsonnante. Si, sans l'avoir voulu, nous avons déplu à M. Tassé, il nous l'a certainement bien fait expier par des qualifications qui n'étaient pas des plus douces.

M. Tassé a fait des recherches jusque dans notre vie d'écolier, pour se fixer sur le degré d'instruction qu'il devait nous accorder, et il a trouvé que M. Schmouth a fréquenté d'abord l'Ecole des Frères, puis l'Ecole Normale Jacques Cartier et qu'il sortit de là est allé professer l'agriculture à Ste. Anne (voir la *Semaine Agricole* du 3 courant). Vraiment, le Révd. Monsieur est un heureux chercheur. Mais qu'est-ce que cela prouve? Supposons, pour un moment, que nous sachions à peine signer notre nom; son rapport en aurait-il pour cela une plus grande valeur? Si nous avions été le seul à critiquer les inexactitudes qu'il a malheureusement émises, nous aurions peut-être raison de croire que nous n'avons pas eu envisager les choses d'une manière convenable. Mais nous ne sommes pas seul : tout le public a lu avec surprise le rapport sur l'enseignement agricole et des personnes éminentes l'ont critiqué avec plus de force que nous encore.

Nous dirons plus, parmi ces personnes, étrangères à la rédaction de la *Gazette des Campagnes*, il s'en est trouvé une, membre du Conseil d'Agriculture, qui nous a engagé à critiquer le rapport de M. Tassé et qui, loin de censurer notre critique, en a approuvé le fond et la forme. Et pour dire toute la vérité, il n'y a eu que la seconde correspondance qui n'ait pas été vue par cette même personne, pour cause d'absence.

Maintenant que dire de la science imparfaite dont le Révd. Monsieur fait preuve quand il traite de l'enseignement agricole? Non-seulement, il n'en possède guère les principes mais il semble ignorer jusqu'au nom des hommes qui le possèdent le mieux. Nous avons fait des citations, il les traite de ridicules, parce que les auteurs lui sont inconnus. Oh! tristes préjugés, de quelle nuisance n'êtes-vous pas en agriculture comme ailleurs!

Plus loin, le Révd. Monsieur fait un essai de plaisanterie. Ainsi, après avoir averti ses lecteurs qu'ils trouveront de singulières adresses dans notre correspondance, il dit :